

employés à la BFC de Gagetown aux dates en question: 1^{er} janvier 1972—739 (comprend les personnes employées dans le cadre du Programme fédéral à forte proportion de main-d'œuvre); 1^{er} janvier 1973—815 (comprend les personnes employées dans le cadre du Programme fédéral à forte proportion de main-d'œuvre); 1^{er} janvier 1974—870 (comprend les personnes employées dans le cadre du Programme fédéral à forte proportion de main-d'œuvre); 30 septembre 1974—794 (comprend les personnes employées dans le cadre du Programme fédéral à forte proportion de main-d'œuvre).

L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DES ARMES DE COMBAT DE LA BFC À GAGETOWN

Question n° 218—M. Howie:

1. A quelle date prévoit-on agrandir l'École des armes de combat de la BFC de Gagetown (N.-B.)?

2. Quand prévoit-on lancer l'appel d'offres et quel est le coût estimatif du projet?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Aucune date n'a été fixée pour le début de la construction de l'annexe à l'École des armes de combat à la BFC de Gagetown car le ministre attend que le plan d'aménagement de la base soit terminé.

2. Pour cette raison, on ne peut prévoir, pour l'instant, ni la date à laquelle les appels d'offres seront publiés ni le coût du projet.

LA CARTE D'IDENTITÉ REMISE AUX IMMIGRANTS

Question n° 311—M. Brisco:

1. Quelle pièce d'identité remet-on aux immigrants reçus américains qui sont appelés à traverser à maintes occasions la frontière entre le Canada et les États-Unis?

2. La pièce ou la carte d'identité comporte-t-elle une photographie récente de l'immigrant reçu?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. On remet actuellement à tous les immigrants reçus, y compris ceux qui viennent des États-Unis, un exemplaire de leur fiche officielle d'immigrant reçu (formulaire IMM 1000), à titre de preuve de leur statut d'immigrant au Canada.

2. Non. On cherche actuellement à mettre au point une carte d'identité d'immigrant, permanente, taille portefeuille, en plastique et infalsifiable sur laquelle on fixerait une photographie.

LE PROGRAMME DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI

Question n° 313—M. Herbert:

Combien de personnes se sont inscrites, par province, au Programme de formation en cours d'emploi et quelle est la durée moyenne des cours?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):

Province	Nombre de places achetées	Durée moyenne des cours (en jours)
Terre-Neuve	—	—
Île-du-Prince-Édouard	30	93
Nouvelle-Écosse	20	85

Questions au Feuilleton

Province	Nombre de places achetées	Durée moyenne des cours (en jours)
Nouveau-Brunswick	33	85
Québec	140	67
Ontario	101	69
Manitoba	397	57
Saskatchewan	244	75
Alberta	103	65
Territoire du Nord-Ouest	—	—
Colombie-Britannique	277	51
Yukon	90	56

Ces chiffres sont ceux de l'année financière 1973-1974, la première pendant laquelle le programme a été appliqué pendant toute l'année. Les chiffres pour l'année financière en cours ne sont pas disponibles.

Il n'y a pas eu d'inscriptions à Terre-Neuve parce que cette province a opté pour le programme des cours préparatoires à la formation professionnelle, qui répondait mieux à ses besoins pressants en matière de formation.

DÉFENSE NATIONALE—LES RÉCLAMATIONS CONTRE CONSTRUCTION DE DÉFENSE (1951) LIMITÉE

Question n° 333—M. Herbert:

Le 30 juin 1974, existait-il encore des réclamations inscrites contre Construction de défense (1951) Limitée et, dans l'affirmative, quel montant total représentaient-elles approximativement?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Oui. \$92,000.00

LE RAPPORT DU CONSEIL DES PORTS NATIONAUX POUR 1973

Question n° 456—M. Forrestall:

1. A quelle date le président du Conseil des ports nationaux a-t-il expédié au ministre des Transports la lettre qui figure à la page 1 du Rapport annuel de 1973 du Conseil des ports nationaux?

2. A quelle date le président a-t-il expédié au ministre des Transports le message figurant aux pages 4 et 5 du Rapport?

3. A quelle date les imprimeurs ont-ils renvoyé au Conseil le Rapport annuel de 1973 du Conseil des ports nationaux?

4. A quelle date le rapport a-t-il été rendu public?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. et 2. La lettre et le message du président du Conseil des ports nationaux, adressés au ministre des Transports, font partie intégrante du rapport et n'étaient donc pas datés. Le ministre des Transports a reçu un exemplaire du rapport vers la fin de juin 1974.

3. Le 15 mai 1974.

4. Le 3 juillet 1974.

LES ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

Question n° 462—M. Forrestall:

1. Pour chacune des cinq dernières années, quel a été le nombre a) d'accidents de trains sur le réseau ferroviaire canadien, b) d'accidents ayant entraîné des pertes de vie et c) de morts?

2. D'où proviennent les renseignements à ce sujet?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. a) Nombre d'accidents de trains sur le réseau ferroviaire canadien: 1969, 289; 1970, 374; 1971, 367; 1972, 439; 1973, 411; 1974, de janvier à la fin d'octobre, 453; b) Le nombre d'accidents de trains ayant entraîné des pertes de vie est de 42; c) Le nombre de victimes est de 59.